



Réunion du 30 Décembre 2019

**Président** : M. BOUGUERRA Momo

**Présents** : Mrs CHEUCLE Christian, GRAND René.

**Les membres de la commission seniors vous présentent leurs vœux de Santé, Bonheur et Prospérité pour vous et vos proches ainsi que la réussite sportive pour votre club.**

### TIRAGE DES 16ème COUPE DE LA LOIRE TIRAGE COUPE VALEYRE LEGER

**Auront lieu le jeudi 09 janvier à 18h30 chez notre partenaire : ALVS 8. Rue des 3 glorieuses SAINT ETIENNE. Tous les clubs qualifiés sont cordialement invités.**

### UTILISATION DE LA TABLETTE

Nous notons que certains clubs ont des difficultés de fonctionnement de la tablette pour la programmation des matchs (équipes, joueurs, remplaçants, dirigeants etc...). Vous devez préparer vos matchs la semaine précédant le week end de la rencontre afin de finaliser les quelques modifications le jour du match. Vous devez tout mettre en œuvre afin que votre tablette fonctionne le jour de la rencontre et que toutes les données soient transmises le jour du match.

Tous les dirigeants responsables de l'utilisation de la tablette lors des matchs sont priés de prendre en photos tous les éléments nécessaires pour l'officialisation du résultat du match, sanctions disciplinaires et des blessures. Ceci afin de prévoir un éventuel dysfonctionnement ou panne de la tablette. Aucune négligence, ni excuses ne sera tolérée.

### COURRIERS RECUS

Ville de St Etienne : planning des terrains du 31/12 au 06/01/2020 et l'attribution des terrains hors période scolaire. Noté.

OMS Firminy : planning des terrains pour la semaine 1. Noté

AC RIVE DE GIER : concerne votre mail pour le résultat du match rive de gier / St Victor sur Loire. Noté.

ST JEAN BONNEFOND : concerne votre changement de terrain pour le match de Coupe de la Loire du 22 décembre. Noté

MAIRIE DE ST GERMAIN LESPINASSE : concerne votre arrêté municipal pour le week end du 20/12 au 22/12/2019. Noté.

US VILLEREST : concerne votre match en retard contre / romain le puy programmé le 05/01/2020. Noté.

COUTOUVRE : concerne votre explication sur votre problème de terrain depuis deux saisons. Noté.

MONTAGNES DU MATIN : suite à votre courrier du 17 décembre 2019 concernant le match de district 3 poule A du 15 décembre. Transmis à la commission des règlements.

ST PRIEST EN JAREZ : concerne votre arrêté municipal pour le match de COUPE VALLEYRE/ LEGER. Transmis aux règlements.

RHINS TRAMBOUZE : concerne votre forfait du 22/12/2019 en coupe de la Loire. Noté.

BORDS DE LOIRE : concerne votre demande de programmer votre match du 5 janvier 2020 au 26 janvier 2020 en D5 poule F FCBL / AS CUZIEU. Refusé demande hors délais.

NORD ROANNAIS : concerne votre inversion du match en coupe de la LOIRE du 22/12/2019. Bonne initiative

M .DEMIREL (arbitre) : concerne votre oubli d'un blessé sur la feuille de match. Transmis à la commission des arbitres. Soyez vigilant à l'avenir.

AS COUZAN : concerne votre mail du 23 décembre suite à la blessure d'un joueur. Noté

HAUT PILAT INTER FOOT : concerne votre changement de terrain pour le match de Valleyre léger du 05 janvier. Noté

HAUT FOREZ : concerne votre changement de terrain pour le match de coupe de la LOIRE du 22 décembre. Noté

L ETRAT SP : concerne le résultat du match ETRAT SP / COUTOUVRE .Noté.

S .LOISY (arbitre) : concerne l'inversion de score pour le match ETRAT/ COUTOUVRE .Noté

SUD FOREZIENNE : concerne votre mail du 20 décembre 2019. Noté

### IMPORTANT

**Tous les clubs de D3 poule A sont informés que le club de SURY LE COMTAL souhaite jouer tous ses matchs à domicile le samedi à 19h00.**

Toutefois cette demande n'ayant pas été effectuée avant le début du championnat.

Les clubs ne pouvant jouer le samedi peuvent refuser.

**Le match n° 52145.1 en D2 poule A: US VILLEREST / ST ROMAIN LE PUY (match en retard) se jouera le 12 janvier 2020 stade RONDARD à 14h30. l'arbitre et les équipes sont priés d'en prendre bonne note.**

### COUPE



**Suite au règlement des deux divisions d'écart, deux matchs de COUPE VALEYRE / LEGER sont inversés :**

**Le match N°55693.1** de coupe VALEYRE / LEGER : **ETRAT LATOUR 2 / SORBIERS TALAUDIÈRE 2** devient **SORBIERS TALAUDIÈRE 2 / ETRAT LATOUR 2** se jouera même jour même heure sur le terrain synthétique Guy GREGOIRE à Sorbiers. L'arbitre et les équipes sont priés d'en prendre bonne note.

**Le match N°55704.1** de coupe VALEYRE / LEGER : **CHAZELLE FC / ST MARCELLIN** devient **ST MARCELLIN / CHAZELLE FC** se jouera même jour même heure sur le terrain de St MARCELLIN. L'arbitre et les équipes sont priés d'en prendre bonne note.